

29 mars 1987 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Entretien de M. François Mitterrand, Président de la République, accordé à TF1 lors de l'émission "Sept sur Sept" le 29 mars 1987, sur différents sujets de politique intérieure et étrangère depuis le 16 mars 1986.

Anne SINCLAIR.- Bonsoir à tous. Une émission exceptionnelle ce soir, vous l'avez compris. Chaque dimanche, Jean Lanzi ou moi-même demandons à notre invité de regarder avec nous l'actualité de la semaine. Ce soir, à invité exceptionnel, calendrier exceptionnel. C'est l'actualité, les événements de l'année écoulée, que je vais demander à notre invité de voir avec nous.

- Monsieur le Président de la République, bonsoir. Merci d'être là, au terme d'une année tellement dense en événements que le choix pour ce soir fut difficile. Un an de cohabitation, bien sûr, de mars 86 à mars 87, un an d'évolution des rapports de forces dans le monde, en Afrique, en Europe, à l'Ouest comme à l'Est, un an de menaces terroristes sur les démocraties, un an de difficultés économiques et sociales dans les sociétés industrielles, un an enfin fait de victoires de la science, de la recherche, du sport ou des talents. Un an, pour tout dire, où vous n'êtes guère intervenu à la télévision, à tel point que, vous l'avez vu, tous les journaux s'étonnent de vous y voir soudain, plusieurs fois la semaine, et s'interrogent sur la signification de votre présence tous azimuts, dans les médias. Alors, est-ce un hasard ? Est-ce volontaire ? Et comme il faut toujours en France rechercher le sens caché des actes de ceux qui nous gouvernent, quel est le sens caché de votre présence en rafale à la télévision ?

- LE PRESIDENT.- C'est un hasard. Il m'était difficile de célébrer le trentième anniversaire de l'Europe à une autre date. C'est le 25 mars 1957 que le Traité de Rome a été signé, pas le 26 mars. Alors, j'y suis allé le 25 mars, et il se trouve que le 25 mars, il y avait d'autres émissions, en particulier celle du Premier ministre ` Jacques Chirac ` . Je n'avais aucune intention, sinon qu'on célèbre un anniversaire le jour où il se passe...

- Anne SINCLAIR.- Et puis, vous êtes allé chez Yves Mourousi, vous êtes ici ce soir.

- LE PRESIDENT.- L'émission avec Yves Mourousi était sur un sujet intéressant, mais limité, à propos du Salon des étudiants, et ce soir, vous m'avez demandé de venir vous voir. J'en suis ravi. Il y a un an - nous sommes encore en mars - que la majorité parlementaire a changé en France, et une situation nouvelle s'est créée. Voilà deux circonstances qui se sont additionnées à trois jours près. Je n'y peux rien. Je regrette un peu d'avoir l'air d'abuser, ce n'est pas mon genre, je n'avais pas parlé dans une grande émission depuis le 2 mars de l'année dernière, plus d'un an et, le 14 juillet, avec Yves Mourousi. Donc, je ne peux pas avoir fatigué les Français avec mes interventions... J'espère que non.

- Anne SINCLAIR.- Autrefois vous n'aimiez guère la télévision, et je me demandais si, au fond, vous en étiez venu comme beaucoup d'autres à penser qu'elle était finalement un moyen privilégié du gouvernement des hommes ?

- LE PRESIDENT.- Bien sûr, c'est un moyen privilégié. Après tout, j'aime bien... On a le droit.

- Anne SINCLAIR.- Et comment donc !

- Une heure pour cette émission en deux parties, préparée avec toute l'équipe de "Sept sur Sept" : les événements principaux de l'année que je vais vous demander de commenter assez rapidement, et puis un certain nombre d'événements particuliers sur lesquels nous reviendrons

plus à fond.\

` Anne SINCLAIR ` Alors tout de suite l'actualité de la première partie de l'année, de mars à décembre 1986, où on trouve pêle-mêle Tchernobyl, les attentats à Paris, Elie Wiesel, Coluche, et cette image de mars 1986 un rien figée.

- (film)

- Je vais surtout vous demander, à vous, ce que vous en pensez, parce que Jacques Chirac a dit que la deuxième tranche de travaux c'était très cher et qu'il n'était pas question pour l'instant que M. Balladur déménage... Alors le Grand Louvre, M. Léotard et vous avez provisoirement perdu la bataille ?

- LE PRESIDENT.- Je ne vois pas ce que j'ai à faire dans cette discussion. J'ai, en effet, lancé le projet du Grand Louvre en 1981 et, depuis ce moment, les travaux ont beaucoup avancé. Je ne sais pas si vous êtes allée dans les sous-sols de la Cour carrée ? C'est une découverte admirable. On peut maintenant aller visiter les bases de la tour Philippe Auguste, les fossés, bref ce qui reste du château du Louvre. L'Histoire de France est née là, et en plus, c'est très beau.

- Et puis, la Cour Napoléon, qui a fait l'objet de fouilles sur une immense étendue, c'est un formidable chantier : la fameuse pyramide de verre qui s'édifie, celle de M. Pei, les structures se trouvent déjà là. Bref, cela marche bien.

- Dans cette première tranche étaient prévus des travaux - comme on dit - "Rivoli", c'est-à-dire sur toute la fraction du Louvre occupée par le ministère des finances, avec le passage Richelieu vers le Palais royal. Cela s'est arrêté là, avant les travaux sur Rivoli. Quant à la deuxième tranche, on me dit qu'elle est retardée...

- Anne SINCLAIR.- C'est vrai que c'est cher ?

- LE PRESIDENT.- Cela représente environ 2 milliards et demi...

- Anne SINCLAIR.- Est-ce qu'un pays peut se permettre cela quand il a des difficultés ?

- LE PRESIDENT.- Le total des grands travaux représente environ 15 milliards de francs sur sept ans. De ces grands travaux, plutôt grands projets, j'en ai reçu quatre d'entre eux en héritage, en particulier le musée d'Orsay, dont on vient de voir quelques images.

- J'ai conçu le projet du Grand Louvre depuis le point de départ. Mais j'avais pensé depuis longtemps qu'il fallait en finir avec les difficultés du musée du Louvre, mal installé, mal équipé, difficile d'accès et borné dans son extension par la présence du ministère des finances. Alors, je me suis assuré que l'on trouve, dans ces 15 milliards environ, 2 milliards et demi pour le Louvre. Je me suis assuré auprès de M. Balladur de la poursuite du projet, plusieurs fois, récemment encore...

- Anne SINCLAIR.- Et qu'est-ce qu'il vous a répondu ?

- LE PRESIDENT.- ... Il m'a affirmé qu'en raison des crédits dont il disposait, on pourrait prévoir un étalement des travaux qui retarderait l'échéance d'environ deux ans...

- Anne SINCLAIR.- Il ne vous a pas dit : "Moi, je ne veux pas aller à Bercy " ?

- LE PRESIDENT.- Non. Il m'a dit que cela serait retardé de deux ans. C'est un retard que je regrette, mais je n'ai aucune raison de douter de la parole du ministre d'Etat.

- Anne SINCLAIR.- Très bien. Vous avez rassuré M. Léotard en lui disant que, dans les deux ans, ce serait fait ?

- LE PRESIDENT.- J'ai rencontré M. Léotard, qui venait me parler de la nomination du nouveau directeur des Musées de France. A l'occasion - car c'était l'affaire du moment -, il m'a entretenu, et il a eu raison, de l'affaire du Grand Louvre. Je crois que nous sommes d'accord sur ce qu'il convient de faire, mais je ne prétends pas m'ériger en arbitre entre M. Balladur et M. Léotard.\

Anne SINCLAIR.- Très bien. Alors, on remonte l'année. Nous traiterons tout à l'heure certains sujets plus à fond, comme le terrorisme.

- Elie Wiesel, le Prix Nobel de la Paix, devait être à "Sept sur Sept" ce soir. L'émission est reportée au 26 avril. Je sais que c'est un de vos amis. Ce Prix Nobel donné au témoin, à la mémoire, cela a dû vous toucher beaucoup ?...

- LE PRESIDENT.- Elie Wiesel, c'est un des grands esprits du temps, c'est un écrivain, c'est un poète, c'est un moraliste, c'est, je crois, l'un des tout meilleurs exégètes de la Bible, et à sa

façon, c'est un homme d'action. Son oeuvre est une action, son témoignage est une action. C'est un homme de paix. Il a reçu le Prix Nobel de la Paix. Il n'est pas homme plus qualifié pour le recevoir, et, je crois, plus estimable. Je l'aime beaucoup, c'est un de mes amis, et j'ai été, en effet, très heureux de savoir qu'il viendrait devant vous.

- Anne SINCLAIR.- Dans trois semaines.

- LE PRESIDENT.- ... C'est cela, c'est une très bonne chose. C'est un homme éminemment sympathique, qui a vécu - on l'a vu à l'instant, il est passé par Auschwitz - des épreuves terribles. Il les a surmontées, il en a tiré une leçon. C'est un homme de paix et de concorde.

- Anne SINCLAIR.- Il a écrit un très beau texte dans "Libération", il y a une huitaine de jours, sur l'indifférence.\

`Anne SINCLAIR`.- Finalement, est-ce que l'indifférence n'est pas très exactement le mot qui peut s'appliquer à nous, Européens, quand nous regardons ce conflit interminable entre l'Iran et l'Irak ? 500000 morts, et finalement nous sommes assez indifférents...

- LE PRESIDENT.- C'est une guerre qui dure depuis longtemps, une guerre qui semble se passer assez loin de nous, bien que cela ne soit pas exact. Certes, beaucoup d'événements sollicitent l'opinion, mais je crois que les Français se rendent bien compte qu'il s'agit d'un conflit d'une très grande gravité, pour trois raisons :

- D'abord, il s'agit d'une guerre politique. C'est l'endroit où se situe la frontière entre le monde perse et le monde arabe, et cela fait déjà des siècles et des siècles que ce combat, de temps à autre, reprend sa fureur et que se trouvent de nouveau affrontés, pour la possession parfois de quelques kilomètres carrés, ces deux peuples et ces deux histoires.

- Et puis, c'est une guerre religieuse, c'est la guerre du chiïsme, qui trouve en face de lui les sunnites, avec l'intolérance que l'on peut constater dans la façon de faire et dans la façon de dire des dirigeants iraniens, qui fait que l'on sent bien qu'ils supportent mal tout autre culte que le leur.

- Enfin, c'est une guerre économique, car c'est le Golfe, c'est le pétrole, ce sont les liaisons maritimes.

- Bref, si la guerre Iran-Irak devait se développer, cela pourrait être, comme l'avait dit le Chancelier Schmidt, le commencement d'une guerre mondiale. Vous observez la grande prudence des puissances, Etats-Unis d'Amérique, Union soviétique, et nous-mêmes : il ne faut pas que cela déborde... Que peut-on souhaiter ? Que ni l'un ni l'autre ne gagne, que la guerre trouve sa fin par les bons offices des Nations unies. Mais que dire et que faire quand le fanatisme règne ?

- Anne SINCLAIR.- Quand on dit "éviter que cela déborde", c'est bien souvent limiter le conflit et laisser les peuples, quelquefois, s'entretuer.

- LE PRESIDENT.- Limiter le conflit à ceux qui veulent en découdre.\

Anne SINCLAIR.- On continue de feuilleter le calendrier de l'année, si vous voulez bien, toujours assez vite, et on trouve un scandale, le "Carrefour du Développement", et un homme, un ancien ministre socialiste. Il n'importe pas de se prononcer sur le fond, puisque l'affaire est en cours d'instruction, mais je voulais vous demander si finalement, alors que les scandales financiers étaient toujours, dans l'imagerie populaire, plutôt l'apanage de la droite, cela ne vous a pas gêné que ce soit lié à l'histoire de la gauche ?

- LE PRESIDENT.- Il n'y a pas eu un seul scandale financier, immobilier, etc... pendant les cinq ans de la première législature de mon mandat, de 1981 à 1986. Après mars 1986, est apparu ce début de scandale, dont je ne connais pas les exactes limites. C'est à la justice de se prononcer.

- Je connais bien Christian Nucci, puisqu'il était membre du gouvernement. Je le connaissais auparavant. Il est issu d'une famille ouvrière, c'est un homme très modeste, qui n'a pas fait fortune, il suffit de le voir vivre. Je pense qu'il s'agit de sa part, - s'il est coupable -, d'erreurs, ou de négligences, enfin je le crois, et je ne peux pas prononcer d'autre opinion que celle-là. Je fais confiance. Je souhaite qu'il n'y ait pas d'éléments qui se soient mêlés, de toutes sortes, - le pour et le contre -, pour donner à cette affaire une couleur qu'elle n'aurait pas eue.... Et si culpabilité il y a, il appartient à la justice, ou aux pairs de Christian Nucci, de se prononcer.

y a, il appartient à la justice, ou aux pairs de Christian Nucci, de se prononcer.

- Anne SINCLAIR.- Vous ne trouvez pas que la France est quand même un drôle de pays, où finalement il est convenu dans l'opinion qu'on ne sait jamais la conclusion des affaires ?

Finalement, Greenpeace, Carrefour du Développement, comme autrefois d'autres affaires qui n'ont rien à voir...

- LE PRESIDENT.- Vous pourriez en citer beaucoup d'autres !

- Anne SINCLAIR.- ... Ben Barka, De Broglie...

- LE PRESIDENT.- Encore d'autres !

- Anne SINCLAIR.- ... On ne va pas faire la litanie...

- LE PRESIDENT.- Oui, mais ce serait une litanie, et vous constaterez que cette litanie s'arrête en 1981 !

- Anne SINCLAIR.- Mais je vous disais Greenpeace, quand même, où on ne saura jamais...

- LE PRESIDENT.- Non, non, ce n'est pas un scandale de caractère...

- Anne SINCLAIR.- Je ne parle pas de scandales, mais des affaires où, finalement, il est admis dans l'opinion qu'on n'en saura jamais la solution, tandis que les Américains, eux, poursuivent l'enquête, même si l'Etat doit vaciller.

- LE PRESIDENT.- Mieux vaut savoir et mieux vaut dire, c'est tout ce que je puis vous indiquer.\

Anne SINCLAIR.- Un mot peut-être sur Coluche, dont on a vu une image. Je ne sais pas s'il vous faisait rire... Est-ce que les "Restaurants du Coeur", qui étaient une entreprise formidablement charitable, cela ne vous gêne pas un petit peu de penser que c'est finalement la charité publique qui remplaçait le devoir de l'Etat ?

- LE PRESIDENT.- J'ai approuvé, j'ai même encouragé l'action de Coluche à l'égard de la nouvelle pauvreté et des "Restaurants du Coeur". Une image, tout à l'heure, était sur l'écran qui le montrait avec Le Luron dans une séance...

- Anne SINCLAIR.- ... parodique...

- LE PRESIDENT.- ... disons une cérémonie parodique. C'était en effet un roi de la dérision, mais c'était autre chose, Coluche, une résonance humaine, une résonance intérieure, une capacité d'aimer et de comprendre absolument exceptionnelle. C'est pour cela qu'on l'aimait beaucoup et qu'on l'a beaucoup pleuré.

- Vous voulez que nous parlions aussi du phénomène social qui l'a conduit à s'occuper des "Restaurants du Coeur". La nouvelle pauvreté est une expression qui est apparue dans les alentours des années 1975, à l'issue d'une enquête qui a été menée par des sociologues, à Reims, pour examiner les conséquences du chômage lorsqu'on arrivait en fin de droits, et l'expression a prévalu. Donc, ce n'est pas né au cours de ces dernières années. C'est un phénomène dramatique, ancien, que chacun s'est appliqué à corriger. On n'y parviendra cependant que par une économie plus prospère, d'une part, et d'autre part par une solution sociale. Le gouvernement vient de prendre des dispositions dans ce sens à l'égard des chômeurs en fin de droits. Les deux gouvernements précédents avaient agi de même. Je crois qu'il faut persévérer. Le phénomène de la nouvelle pauvreté est une des tares les plus douloureuses de la société dans laquelle nous vivons, la moins acceptable.\

Anne SINCLAIR.- Monsieur le Président, mars 1986, mars 1987, c'est un an de cohabitation... Vous remarquez que ce mot a prévalu sur le mot de coexistence que vous aimiez mieux & vous êtes-vous fait au mot de cohabitation ?

- LE PRESIDENT.- Je m'y suis fait... J'y suis obligé, vous m'en parlez tout le temps. Pourquoi est-ce que je préfère l'expression "coexistence institutionnelle" ? Parce que je suis Président de la République & j'ai été élu en 1981 par le suffrage universel & j'exerce mes fonctions là où on m'a désigné & le gouvernement, qui est issu de la majorité élue en mars 1986, ce gouvernement lui-même exécute le programme pour lequel il a été élu. Il a été élu pour autre chose que moi-même je ne l'ai été. A partir de là, nous coexistons et, en France, il faut bien coexister...

- Anne SINCLAIR.- ... ou cohabiter.

- LE PRESIDENT.- ... ou cohabiter ... C'est pour cela que, de guerre lasse, je vais maintenant employer l'expression qui est dans votre bouche. Que voudriez-vous savoir ?

- Anne SINCLAIR.- Justement, vous avez remarqué comme cela alimente toutes les

conversations, les supputations les plus folles sur le couple que vous formez avec Jacques Chirac...

- LE PRESIDENT.- Quand il pleut, quand il grêle, on dit : c'est la faute de la cohabitation... bon... très bien !... mais...

- Anne SINCLAIR.- Avant, je voudrais vous dire que Plantu a fait un dessin particulier sur cette émission.

- LE PRESIDENT.- Je le redoute, car quel talent acéré !

- Anne SINCLAIR.- Je voudrais savoir ce que vous pensez de ce dessin où vous êtes avec Jacques Chirac à la télévision... un an de couple, c'est le "gai pied" ? demande Charles Pasqua... "non, Sept sur Sept" dit un représentant de l'ordre moral, puisque c'est à peu près comme cela...

- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas que Jacques Chirac et moi-même soyons le prototype pour illustrer ce phénomène !

- Anne SINCLAIR.- Je voulais savoir si cela vous amusait ?

- LE PRESIDENT.- Si vous voulez parler plus tard de tout ce qui touche à cet ordre moral...

- Anne SINCLAIR.- Oui, nous allons y venir, plus sérieusement...

- LE PRESIDENT.- C'est un dessin £ souvent Plantu va très loin... Là, je crois qu'il s'est davantage amusé...

- Anne SINCLAIR.- Je crois...\

LE PRESIDENT.- ... Mais, par rapport à la cohabitation, je voudrais vous dire un mot £ je suppose qu'on a le temps.

- Anne SINCLAIR.- Oui, on a le temps, allez-y.

- LE PRESIDENT.- Pourquoi y-a-t-il eu cohabitation ou coexistence ? Au fond, qu'est-ce qu'on nous disait ? Le Président de la République - s'il y a une nouvelle majorité qui s'impose le 16 mars 1986 - se démet ou se soumet. Il se démet et il démissionne, ou il se soumet et il ne sert plus à rien, reprenant là un mot fameux de notre histoire au XIXème siècle.

- Or, quel est mon rôle ? Pourquoi les Français m'ont-ils élu ? Sans doute parce que j'étais, en 1981, à la tête d'un vaste mouvement d'opinion de gauche, parce que j'étais, et parce que je suis toujours, socialiste et qu'on avait voulu voir les socialistes à l'oeuvre £ mais aussi parce qu'un Président de la République devient tout aussitôt autre chose que le représentant d'un parti ou d'une fraction de l'opinion française : il devient le Président de tous les Français. Et la Constitution, qui est notre loi suprême, quoi qu'on pense, oblige le Président de la République à certaines fonctions, à un certain rôle.

- Je vais être bref : d'abord, le Président de la République doit - je dois - assurer la continuité de l'Etat et le fonctionnement régulier des pouvoirs publics, c'est dans l'article 5 de la Constitution. On n'assure pas la continuité de l'Etat si, lorsqu'il y a un événement électoral, on s'en va. Cela n'est pas acceptable. Donc, assurer la continuité de l'Etat, c'est ce que j'ai fait le 17 mars, lorsque j'ai annoncé aux Français que j'appellerai un représentant éminent de la nouvelle majorité, ce que j'ai fait le 18 mars.

- Deuxièmement, la Constitution, dans cet article 5, me demande, demande au Président de la République, d'être le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire, ce qui veut dire que le Président de la République a un rôle éminent, pas exclusif mais éminent, primordial dans le domaine des affaires étrangères et de la défense, puisqu'il est le chef des armées. Le Président de la République doit veiller aux grandes options de la diplomatie. Il doit choisir les voies qui conduisent à la paix. Il doit, le cas échéant, déterminer l'attitude de la France devant une menace de guerre.

- J'en aurai fini en disant qu'il y a un troisième point - c'est dans le préambule de la Constitution, c'est aussi dans l'article 2 - : le Président de la République doit veiller à l'application des grands principes sur lesquels se fonde la République indivisible, laïque, démocratique, sociale, qui autorise toute croyance et qui doit respecter quiconque, quelle que soit son origine ou sa race. Voilà mon rôle £ chaque fois que cela se produit - le 17 mars et le 18 mars - j'assure la continuité de l'Etat. Depuis un an, j'assume ce qui est, je le répète, mon rôle essentiel : l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire et, de temps à autre, pour les grands principes, j'interviens.\

Anne SINCLAIR.- Justement, et c'est là où il y a eu problème ou interrogation, puisque la cohabitation était très populaire et qu'elle est en train de le devenir moins...

- LE PRESIDENT.- C'est autre chose. Mon devoir reste le même.

- Anne SINCLAIR.- Votre devoir reste le même. Mais est-ce que la perception des gens n'est pas l'interrogation sur un double rôle du Président de la République qui est à la fois d'être le Président tel que vous le décrivez et, néanmoins, de ne pas être inerte sur un certain nombre de sujets et parfois exprimer des réserves et des réprobations sur le rôle du gouvernement ?

- LE PRESIDENT.- Je respecte le rôle du gouvernement. Je n'interviens que lorsque se trouve en cause, selon moi, l'une des trois responsabilités que je viens à l'instant d'énumérer : la continuité de l'Etat, l'indépendance nationale, l'intégrité du territoire, et le respect des grands principes sur lesquels la République se fonde. J'interviens à ce moment-là.

- Anne SINCLAIR.- Pour vous, il n'y a pas de contradiction dans les rôles ?

- LE PRESIDENT.- Je n'interviens pas dans le rôle du gouvernement qui est, comme le dit la Constitution, dans l'article 20, de déterminer et de conduire la politique de la nation. Il s'est édifié une sorte de théorie selon laquelle il faudrait que le Président de la République change chaque fois que le Parlement change de majorité...

- Anne SINCLAIR.- A Villeurbanne, vous avez presque fait l'éloge d'un système où le Président ...

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas fait l'éloge !

- Anne SINCLAIR.- ... l'Assemblée et le gouvernement ne seraient pas de la même famille. Est-ce que cela veut dire que vous pensez que le système peut continuer longtemps ? Est-ce que vous le souhaitez ou est-ce que vous le craignez ?

- LE PRESIDENT.- Je ne dis pas cela, je n'en sais rien. Les circonstances que nous vivons peuvent se reproduire. Ce que je sais, c'est qu'à l'intérieur d'une même majorité, il y a souvent des divisions. Ce sont des gouvernements de coalition qui gouvernent la France. Il peut y avoir rupture entre les partis de la même majorité. Est-ce qu'on va, chaque fois, changer le Président de la République ? Ceux qui ont bâti cette théorie, croyez-moi, Anne Sinclair, c'est... comment dirais-je ? ... la confrérie des gens pressés... Des gens pressés d'occuper le pouvoir à la place des autres.

- Il existe des délais. Les élections sont fixées à des dates convenues. Nous sommes tous des républicains. Que les gens pressés apprennent à attendre autant qu'il le faut £ et la cohabitation, c'est tout simplement le devoir du gouvernement en place et le mien, Président de la République, de faire ce que nous devons faire £ ce n'est rien d'autre !\

Anne SINCLAIR.- Il y a eu cinq ans entre 1981 et 1986 et un an depuis 1986. Qu'est-ce qui a été le plus long ?

- LE PRESIDENT.- Cette dernière année m'a parfois paru tirer en longueur... mais enfin, il reste un an... Il faut garder des forces.

- Anne SINCLAIR.- Quand on voyait cette image tout à l'heure du conseil des ministres, chacun sentait bien que c'était tendu...

- LE PRESIDENT.- C'était la première fois...

- Anne SINCLAIR.- ... est-ce que vous vous disiez : le pouvoir, finalement, c'est fragile, ou : je les aurai à l'usure ?

-LE PRESIDENT.- Non, ce n'est pas comme cela... ils étaient là une quarantaine, en effet... Je ne peux pas dire que je les fréquentais beaucoup jusqu'ici... D'ailleurs, je ne les connaissais pas, pour la plupart d'entre eux.

- D'autre part, instinctivement, quand il y a une photo, tout le monde se met comme cela... quand on commence une émission...

- Anne SINCLAIR.- C'est vrai... ce n'était pas la même atmosphère...

- LE PRESIDENT.- ... vous aussi ... moi aussi ... Oui, c'était une atmosphère très dure, solennelle, attentive... Nous commençons quelque chose qu'on n'avait jamais vu. Moi, j'étais intérieurement - je ne sais pas si j'en avais l'air - tranquille parce que je savais que je ne me démettrai pas et je savais que je ne me soumettrai pas.\

Anne SINCLAIR.- Nous allons poursuivre l'actualité de l'année de décembre 1986 à mars 1987, avec Georges Ibrahim Abdallah, les otages français au Liban, Dariba et Saint-Cabain, et bien

avec Georges Ibrahim Abdallah, les otages français au Liban, Paribas et Saint-Gobain, et, bien sûr, le décembre des étudiants.

- (film)

- L'Europe, vous en avez beaucoup parlé. Hier, à Chambord, vous parliez de la nécessité d'un pouvoir politique central. Est-ce que cela signifie un Président de l'Europe élu au suffrage universel et au-delà ?...

- LE PRESIDENT.- Ce serait un des effets, sans doute assez lointain, de l'établissement d'un pouvoir politique central, mais ce n'est pas pour demain. C'est l'objectif à atteindre. Car il faut bien, même si on a l'idéal d'une Europe unie, l'Europe des Douze, qui n'est pas forcément des Douze, mais qui est aujourd'hui déjà une grande puissance de 320 millions d'habitants, si on va vers cet idéal, il faut bien étudier le terrain et savoir comment on avance.

- Pour l'instant, nous sommes surtout dans une période de difficultés. Tous les quatre ou cinq ans, c'est comme cela. On s'embourbe, cela traîne. Les nationalismes, les intérêts particuliers, les caractères et les tempéraments, l'enthousiasme, l'élan retombent et il faut que tel ou tel responsable reprenne cela et dise : "il est impossible qu'une telle espérance se brise, les peuples l'attendent, si vous voulez avoir quelque puissance, un mot à dire, une réalité mondiale, il faut que l'Europe donne à nos patries une chance nouvelle".

- Bon. Alors faire l'Europe, ça veut dire poursuivre les politiques communes engagées : la politique agricole, qui elle-même est souvent en péril et la politique des transports, la libre circulation des personnes, les politiques de l'environnement, une politique régionale, c'est-à-dire faire que les régions pauvres et les régions riches se rapprochent un peu, pour qu'il n'y ait pas, au sein de l'Europe, des refus et des révoltes. Et puis il y a l'Europe technologique. J'ai proposé un plan, "Eurêka", qui va plus loin, puisqu'il réunit dix-huit nations et pas simplement douze. Le projet de M. Delors fera que nous éviterons d'être enfoncés, dépassés par toute une génération, par les Japonais, par les Américains qui envahissent nos marchés. Pour la recherche, il faut être à la pointe de la science.

- Et puis surtout, nous avons décidé, à Luxembourg, en 1985, qu'on ferait l'Europe autour d'un marché unique où toutes les personnes comme les biens, circuleraient sans frontières, sans entraves, à partir du 31 décembre 1992. Il faut absolument que toutes nos forces dans ces douze pays, et particulièrement en France, soient orientées autour de cet objectif.

- Faire l'Europe, c'est aussi naturellement resserrer l'union politique. Pour cela, il faudra une volonté politique. Je vous jure que je m'y efforce... je ne suis pas le seul bien entendu !... \

` Suite sur l'Europe `

- Anne SINCLAIR.- Helmut Kohl que vous voyiez hier ... vous avez l'impression que cet élan, qui est le vôtre, est partagé ?

- LE PRESIDENT.- C'est un homme qui se considère comme le disciple de Konrad Adenauer. Je suis convaincu de son entier engagement. Il y a des pesanteurs allemandes, comme il y a des pesanteurs anglaises, britanniques, et françaises.

- Anne SINCLAIR.- Ils ont très peu célébré le XXXème anniversaire... ` du Traité de Rome `

- LE PRESIDENT.- C'est ce qu'on m'a dit. Mais bien entendu, une défense de l'Europe, non seulement il faut y songer maintenant, mais il faut déjà faire ce qu'on peut...

- Anne SINCLAIR.- On va y venir !

- LE PRESIDENT.- On en parlera tout à l'heure. Mais on ne fera pas de défense européenne s'il n'y a pas de pouvoir politique commun. \

Anne SINCLAIR.- Un mot sur le Tchad, et sur des événements plus récents. La défaite infligée par les Tchadiens à Kadhafi, au fond, vous satisfait puisque la partie jouée par la France, par vous-même, par votre précédent gouvernement, et par le gouvernement actuel qui a poursuivi ... c'était tenir la balance entre "les va-t-en guerre" et le renoncement ?

- LE PRESIDENT.- J'ai déjà rappelé, à la télévision, il y a longtemps, que lorsque j'ai été élu Président, j'ai trouvé le Tchad entièrement occupé par la Libye.

- Dans un premier temps, il a fallu que je fasse ce que je pouvais faire, avec le gouvernement de l'époque, pour faire évacuer Kadhafi et son armée. Bon. Il est parti et il est revenu.

- Quelle a été la démarche générale ? D'abord, faire que le gouvernement légitime - celui de M.

Hissène Habré - puisse bâtir un Etat, puisse bâtir une armée, sans quoi, il était dans l'incapacité de vaincre Kadhafi sur le terrain. Un Etat, une armée. On l'a beaucoup aidé. On l'a beaucoup aidé et je crois qu'en sauvegardant l'indépendance du sud du Tchad, la partie sud, la moitié sud du Tchad, la partie peuplée, la partie qui produit, je crois qu'on a déjà sauvegardé l'essentiel.

- Anne SINCLAIR.- Pour vous, à la limite, c'était infranchissable ?

- LE PRESIDENT.- Le 16ème parallèle n'a pas été franchi. Il y a eu assez peu d'escarmouches. Le 15ème, que j'avais fixé, a été attaqué. J'ai décidé de faire monter nos 3000 hommes, l'opération Manta, sur le 16ème parallèle. Et, depuis ce moment-là, il ne s'est plus rien passé de très sérieux.

- Ce que je veux vous dire, c'est que c'était quand même, à l'époque, une guerre civile. Il y avait d'un côté, le GUNT de Goukouni Oueddeye et de l'autre, le gouvernement d'Hissène Habré. Et, si le gouvernement légitime, c'était Hissène Habré, il n'empêche que c'était une guerre civile. Je ne voulais pas donner à cela la tournure d'une guerre coloniale en envoyant l'armée française dans cet immense désert montagneux du Tibesti. Bref, je crois que l'affaire s'est bien déroulée grâce au courage et à la clairvoyance à la fois d'Hissène Habré et des Tchadiens patriotes, par un début de réconciliation entre les gens du Nord et du Sud qui sont aujourd'hui dans le même combat contre le Libye et contre les volontés du Colonel Kadhafi. Et la France continue de les aider. On en est au point que le Tchad se libère lui-même avec l'appui logistique et les moyens que la France peut mettre à sa disposition... Mais nous ne nous sommes pas mêlés à cette affaire.\

Anne SINCLAIR.- Mais Kadhafi, hier, a menacé la France de continuer la guerre jusqu'au départ de ses troupes ? Est-ce que la France n'est pas indirectement en guerre finalement avec la Libye ou avec l'Iran ? Et est-ce que, finalement, vous pourriez dire que la France est en paix avec ces deux Etats dont on dit qu'ils fomentent les actes terroristes dans le monde ? Ce n'est pas un risque ?

- LE PRESIDENT.- En 1976, la France a accepté de vendre des armes à l'Irak - puisque vous me parlez de l'Irak - et depuis cette époque, les accords ont été renouvelés. Je pense qu'en 1976, le gouvernement de l'époque a eu raison. C'est pourquoi j'ai perpétué cette politique. Si le front du monde arabe était enfoncé, les conséquences mondiales, en tout cas pour nous, tout le bassin méditerranéen, avec le développement des intégristes de toutes sortes, iraient jusqu'à l'Atlantique.

- Pour ce qui touche le Tchad, nous ne sommes pas en guerre. Je n'ai pas voulu la guerre, je n'ai pas voulu la déclencher, mais j'en ai accepté les conséquences. C'est-à-dire que si les Libyens avaient attaqué au sud du 16ème parallèle, oui, il y aurait eu la guerre. J'ai voulu empêcher en négociant, j'ai rencontré Kadhafi, et puis en aidant Hissène Habré, en l'armant, en l'équipant, en lui permettant de monter vers le Nord, de gagner... Mais le gain, c'est leur courage à eux, ceux qui se battaient sur le terrain & il ne faut pas intervertir les rôles.\

Anne SINCLAIR.- A propos de l'Iran, un mot sur les otages. Est-ce que vous êtes toujours prêt, si le gouvernement vous le demande, à échanger éventuellement Anis Naccache contre la totalité de nos otages détenus au Liban ?

- LE PRESIDENT.- C'est une revendication qui a été affirmée depuis le premier jour, et pas simplement Anis Naccache dont vous prononcez le nom. Non. Tous les prisonniers pour crimes qui se trouvent dans les prisons françaises, qui ont participé à l'assassinat de deux français en voulant assassiner l'ancien chef de gouvernement iranien Chappour Bakthiar. Bon. Et puis d'autres revendications multiples, renversement de notre politique dans cette partie du monde...

- Anne SINCLAIR.- Mais contre tous nos otages, est-ce que c'est acceptable ?

- LE PRESIDENT.- Moi, personnellement, j'ai dit à Laurent Fabius qui me l'avait demandé, j'ai répété à M. Chirac qui m'avait aussi demandé si je voulais user de mon droit de grâce, en grâçant l'un des cinq - il se trouve que cela aurait été Anis Naccache contre la libération de tous les otages français - j'ai accepté. Il ne m'a pas été répondu. J'ai également dit qu'il ne serait pas possible d'établir quelque échéancier que ce soit qui aboutirait à la libération des autres assassins qui ont tué sur notre sol, contre toutes les règles de la civilisation. Ce n'est pas possible

d'échanger des innocents détenus en otage contre toutes les lois de la société humaine, contre des assassins, des criminels reconnus comme tels. On ne peut pas faire cet échange. Bien entendu, si je peux aider d'une façon ou d'une autre, acceptable, contribuer à ramener les otages - les gouvernements s'y sont beaucoup consacrés - je le ferai, mais je ne vois pas comment je pourrais aller plus loin.\

Anne SINCLAIR.- Je continue de feuilleter l'agenda de l'année. C'est vrai qu'on a beaucoup de sujets. Nous sommes obligés d'aller un peu vite, mais c'est la loi de ce genre d'émission. Les étudiants. Vous en avez déjà pas mal parlé cette semaine. Ils se sont mobilisés contre le code de la nationalité. Est-ce que ce code vous paraît scandaleux, choquant, ou inutile, ce projet de code qui est d'ailleurs pour l'instant renvoyé en commission et dont on ne voit pas l'aboutissement ?

- LE PRESIDENT.- J'ai exprimé mes réserves lorsque ce projet est venu en conseil des ministres. Ces réserves, elles ont été connues de la presse, je ne veux rien y ajouter. Ce projet ne me paraissait pas acceptable en l'état, surtout par sa profonde modification du droit fondamental qu'est le droit du sol, de la naissance sur le sol de la France, droit qui a permis à tant d'étrangers de contribuer à faire la France. Je ne veux pas faire la longue théorie des noms illustres, ni celle de tous ces soldats qui sont morts pour la France, et qui étaient heureux d'être devenus français. J'ai donc exprimé de sérieuses réserves. Je trouve - que le gouvernement, que M. Chandon ont bien fait de vouloir approfondir leur réflexion.

- Anne SINCLAIR.- Et si jamais le projet se réduisait à une déclaration volontaire, mais qu'à la suite de la demande volontaire d'être français, l'attribution était automatique, est-ce que cela vous gênerait toujours ?

- LE PRESIDENT.- J'attends de savoir quel projet on me proposera. Je constate que j'ai averti. Finalement, le projet a été retiré. Quand il reviendra, s'il revient, j'apprécierai quand j'aurai connaissance des textes.

- Anne SINCLAIR.- Quand vous entendez des phrases comme "être français, ça se mérite", comment réagissez-vous ?

- LE PRESIDENT.- Oui, être français, ça se mérite. Pourquoi pas ? On le mérite déjà parce qu'on a des parents qui sont venus travailler sur notre sol et qui s'y sont fort bien conduits. Pierre Mauroy parlait l'autre jour des 200000 polonais venus travailler dans les mines du Nord et dont les petits-enfants sont aujourd'hui installés dans la société française, en y remplissant vraiment un rôle remarquable.\

Anne SINCLAIR.- Un mot sur les privatisations, si vous le voulez bien. C'est un succès formidable. Est-ce que cela ne vous gêne pas, vous qui aviez mis dans votre programme les nationalisations, de voir que les privatisations rencontrent un tel succès ?

- LE PRESIDENT.- Mais les privatisations marchent bien parce que les nationalisations marchent bien.

- Anne SINCLAIR.- Oui, mais vous n'avez pas nationalisé avec l'idée de privatiser demain ?

- LE PRESIDENT.- Non. Il y a eu changement de majorité. Mais il s'agit d'apprécier le résultat des nationalisations : on a acheté les sociétés qui ont été nationalisées, Paribas et Saint-Gobain, pour un coût de 11 milliards, en gros. Elles ont été revendues 32 milliards, elles sont cotées en Bourse pour 43 milliards. Cela prouve que les nationalisations marchaient bien.

- Anne SINCLAIR.- C'est une bonne affaire pour l'Etat.

- LE PRESIDENT.- Personnellement, je pense que les bonnes affaires, lorsqu'elles sont proposées au public à un prix modéré, se vendent bien. Les bonnes affaires se vendent mieux que les mauvaises.\

Anne SINCLAIR.- Bien. Alors, je vous propose de regarder plus attentivement quelques grands chapitres, quelques grands thèmes qui ont marqué cette année que nous avons illustrée par trente secondes d'image. Le premier de ces thèmes : la sécurité avec les attentats, les bavures et les réussites de la politique gouvernementale.

- (film)

- La politique sécuritaire du gouvernement, c'est assez populaire, avec notamment le démantèlement d'Action directe, l'arrestation du dernier réseau terroriste qui pouvait menacer le Premier ministre, ou vous même. Vous dites : bravo Dequeux, bravo Dandrou ?

Premier ministre ou vous-même. vous dites : bravo Pasqua, bravo Parraud ?

- LE PRESIDENT.- Je dis : c'est très bien. Très bien, l'effort de modernisation de la police, le recrutement de policiers adaptés à leur rôle. Je crois que les trois gouvernements que j'ai connus, dont j'ai nommé les Premiers ministres, se sont comportés de ce point de vue avec beaucoup de sérieux.

- Anne SINCLAIR.- Là, vous dites : il y a continuité ?

- LE PRESIDENT.- Continuité, oui.

- Anne SINCLAIR.- Vous ne trouvez pas qu'il y a un effort particulier et des réussites particulières ? La baisse de la criminalité par exemple.

- LE PRESIDENT.- Elle a commencé en 1983 et 1984, elle a continué et je m'en réjouis. Je suis tout prêt à féliciter les responsables de cette action. 10000 nouveaux policiers ont été recrutés en 1981 et 1984 et je ne dis pas cela pour défendre quelque chose, je crois qu'il faut éviter d'opposer les uns aux autres, dès lors qu'il s'agit de lutter contre le terrorisme, dès lors qu'il s'agit d'assurer la sécurité des Français. Les autres, Pierre Mauroy et Laurent Fabius, ont bien agi et Jacques Chirac agit bien dès lors qu'il réduit le crime. Les grands organismes qui, aujourd'hui, dans la police, luttent et réussissent, ont été créés, suivis, organisés d'une façon continue. J'y ai personnellement beaucoup veillé. Alors, lorsqu'on arrête des gens d'Action directe, les quatre fameux récemment - et on avait arrêté vingt-quatre membres de la même organisation dix-huit mois plus tôt - je dis bravo. Bravo, les deux ministres qui ont été directement à l'origine, non pas de ces arrestations, mais de la politique qui a permis ces arrestations.

- Anne SINCLAIR.- Alors, vous ne voudrez pas condamner les bavures non plus ?

- LE PRESIDENT.- C'est autre chose.

- Anne SINCLAIR.- Par exemple...

- LE PRESIDENT.- Arrêter Rouillan et les autres, ce n'était pas une bavure...

- Anne SINCLAIR.- Ah non ! Certes non, mais il y a eu deux bavures cette année, alors, vous dites bravo et vous dites : ça, c'est bien ?

- LE PRESIDENT.- Il suffit d'être juste. Ce n'est pas parce qu'on se réjouit de voir des criminels réduits à merci par les uns ou par les autres, et spécialement par les ministres actuellement en fonction, ce n'est pas pour cela que l'on va encourager, par exemple, la police, par certains de ses éléments incontrôlés ou mal contrôlés, à faire tout et n'importe quoi. Il ne faut pas les encourager non plus à sortir de la loi ou de la légalité républicaine. Certains quelquefois se laissent aller, mais d'une façon générale, je crois qu'on peut rendre grâce à la police qui se tient bien. Voilà. Je n'accepte pas la bavure. Vous savez quelle a été ma position lors de la mort de Malik Oussekin. Vous savez que cela m'a beaucoup blessé, comme beaucoup de Français. Mais ne je n'en tire pas la conclusion que la loi du gouvernement soit la bavure. Ce serait injuste de dire cela.

Anne SINCLAIR.- Il y a 50000 détenus en prison pour 32000 places. Robert Badinter s'était déjà heurté à ce problème, Albin Chalandon a essayé d'apporter une réponse avec les prisons privées. Vous êtes pour ou vous êtes contre ?

- LE PRESIDENT.- Je n'y suis pas très favorable... Vous avez vu comme j'ai été prudent...

- Anne SINCLAIR.- Je ne cherche pas à vous opposer.

- LE PRESIDENT.- ... mais ce que je pense, c'est que cela a déjà été essayé dans le passé, cela n'a pas donné beaucoup de réussite et on peut très bien s'adresser au privé pour construire des prisons dans de bonnes conditions et quant à gérer, à administrer, à appliquer la loi, je pense que c'est à l'Etat d'assurer cette responsabilité. Les prisonniers qui sont en prison soit parce qu'ils attendent d'être jugés, soit parce qu'ils ont été jugés, c'est l'Etat qui doit assurer...

- Anne SINCLAIR.- ...le droit de les punir.

Anne SINCLAIR.- J'allais quand même vous poser une question qui va peut-être vous opposer à la politique actuelle sur ce qu'on a appelé la censure, ces derniers jours. Cela vous a fait sourire ou cela vous a agacé, l'interdiction à la vente et l'affichage de certains journaux ? Peut-être que vous êtes choqué, vous aussi, quand vous allez au kiosque à journaux ?

- LE PRESIDENT.- Cela m'arrive d'être choqué, oui, sûrement, cela m'arrive d'être choqué. Je ne

suis pas bégueule, mais cela m'arrive d'être choqué. Je n'en tire pas la conclusion parce que moi je suis choqué, que je dois interdire. Je veux dire, je ne veux pas imposer mon jugement aux autres. Mais il n'empêche que lorsqu'on a la charge de l'ordre public, il faut faire attention.

- Anne SINCLAIR.- Et qu'il y a une loi qui...

- LE PRESIDENT.- Une loi de 1949, dont on a dit curieusement que j'avais participé à son édification, alors que c'est inexact. Mais c'est tout à fait secondaire. Le cas échéant, je l'ai approuvée, et je ne veux pas que le gouvernement soit démuné de moyens d'action contre tel et tel événement qui seraient attentatoires à la morale publique. Mais de là à décréter, en somme, la mise à mort d'un certain nombre de journaux, quels journaux sont moraux et immoraux... cela dépend un peu des critères dont on se réclame, et j'ai l'impression que ces critères, il faut les observer avec le plus grand soin et le plus grand scrupule. Bref, je ne suis pas favorable à ce que se développe ce genre de chose, et je pense que le ministre de l'intérieur est de mon avis puisqu'il a confié à une commission le soin de mettre un terme à ce différend momentané.

Anne SINCLAIR.- Alors, l'un des événements de l'année, et sans doute le plus important, c'est ce qui se passe en Union soviétique. Démocratisation réelle ou pas ? Toujours est-il qu'on a vu Sakharov à Moscou et Yossif Begun retour du Goulag, avec une question : faut-il croire en Gorbatchev ?

- (film)

- Alors quand vous voyez Sakharov applaudir Gorbatchev - vous connaissez Gorbatchev, vous l'avez rencontré - est-ce que vous dites vraiment "les choses changent en Union soviétique ?" Est-ce que Gorbatchev peut changer les choses ? C'est la seule question qu'on se pose.

- LE PRESIDENT.- Les choses changent. Est-ce que cela veut dire que le système change ? Je n'irai pas jusque là. Mais je suis de ceux qui pensent que lorsque la forme change, lorsque les faits s'accumulent dans une certaine direction, le fond peut changer. En tout cas, j'ai constaté, depuis que M. Gorbatchev est là, et j'ai eu de nombreux entretiens avec lui, que les portes s'ouvrent. Elles se sont ouvertes sur Sakharov, vous l'avez dit...

- Anne SINCLAIR.- Sur 140 prisonniers.

- LE PRESIDENT.- Sur 140 prisonniers. Je pense que le vrai test, le test décisif sera non pas que 140 mais que beaucoup plus soient libérés et qu'un sort véritablement meilleur soit offert aux Juifs d'Union soviétique qui eux, par milliers et par milliers, souhaite être libres d'aller là où ils veulent.

- Anne SINCLAIR.- En 1979 il y a eu 51000 visas accordés et, en 1986, 900 seulement.

- LE PRESIDENT.- C'est une contre-indication.

- Anne SINCLAIR.- Jusqu'à présent ces libérations étaient plus le fait du prince. Est-ce que vous attendez là une modification du code pénal ? Est-ce que ce sera cela, la modification, comme Khrouchtchev en a fait ?

- LE PRESIDENT.- Je ne peux pas vous dire. Il est certain qu'il faudrait que les faits s'organisent dans les textes mêmes qui feront que le droit sera véritablement ce qui gouverne les moeurs et les usages en Union soviétique.

- Anne SINCLAIR.- En fait, la question c'est : peut-on amender un système totalitaire ? C'est ce que vous disiez ?

- LE PRESIDENT.- C'est l'histoire qui le dira.

Anne SINCLAIR.- Alors les propositions sur l'option zéro, c'est-à-dire ce que proposait Ronald Reagan en 1981, ni Pershing 2, ni SS 20, le démantèlement en Europe des forces intermédiaires des deux côtés, est-ce que les Européens, les Occidentaux plutôt, ne sont pas aujourd'hui pris au piège de l'acceptation de Gorbatchev de ces propositions ?

- LE PRESIDENT.- Quel piège ? C'est en 1979 que l'ensemble des Occidentaux réunis dans l'OTAN ont proposé l'option zéro, lorsqu'ils ont dit : "ou bien vous, Soviétiques, vous cessez d'implanter des armes nucléaires intermédiaires, SS 20, dirigées vers l'Europe (4500 kilomètres de portée, qui ne peuvent pas traverser l'Atlantique, et sont donc destinés à l'Europe), ou bien nous installons sur le sol européen, des armes de même portée, enfin pas de même portée mais de même importance, ce sont les Pershing 2, et les missiles de croisière £ nous les installerons".

Ce qui a été fait en 1983, notamment, en Allemagne. L'option zéro était contenu dans la définition initiale de l'OTAN. C'était pour faire reculer, pour que les Soviétiques cessent de s'armer par des moyens nucléaires en menaçant les pays d'Europe. M. Reagan, vous avez eu raison de le dire, a proposé cette option zéro en 1981, et cela a été constamment ma thèse : ni SS 20, ni Pershing 2.

- Alors est-ce que parce qu'aujourd'hui M. Gorbatchev pense comme nous, on va dire que sans doute il y a intérêt ? Cela l'intéresse aujourd'hui de désarmer, pour de multiples raisons que nous n'avons pas le temps d'étudier.

- Anne SINCLAIR.- Cela dit, vous avez émis vous-même des réserves.

- LE PRESIDENT.- Non, j'ai complété le système.\

` Suite sur les négociations de désarmement Est - Ouest `

- Il faut dire qu'à Reykjavik, M. Reagan et M. Gorbatchev avaient parlé de tout, ils avaient prévu même de supprimer la totalité de leur armement nucléaire stratégique. Ils se sont arrêtés à un moment donné.

- La suppression de 50 % de leur armement stratégique, je l'aurais acceptée avec la plus grande joie parce qu'il faut savoir que l'Union soviétique dispose de plus de 10000 charges nucléaires, et qui peuvent traverser l'Atlantique et naturellement anéantir tout l'Occident de l'Europe et les Etats-Unis en disposent de 13000, alors que la Grande-Bretagne en a je ne sais pas combien actuellement, 90, 100, et que la France en a environ 150, qui seront 300 ou 400 au bout de quelques années. La différence est énorme ! 11 à 13000 d'un côté, 150 de l'autre. Donc, s'ils suppriment 50 % de leur armement stratégique, tant mieux ! Je les y ai invités, j'ai dit : allez-y ! Mais ne parlez pas à la France et à la Grande-Bretagne de diminuer leur arsenal nucléaire tant que vous ne serez pas arrivés à un chiffre raisonnable. Cela, c'est clair.\

` Suite sur les négociations de désarmement Est-Ouest `

- Mais, ayant parlé de tout, tandis que se déroule ailleurs une conférence sur la réduction des armes classiques, les Occidentaux estiment qu'il faudrait lier certaines choses. Puisque nous serions d'accord et qu'ils seraient d'accord, nous ne sommes pas partie à la négociation. J'ai entendu certains hommes politiques français importants regretter que l'Europe n'y soit pas, ou la France. Moi, je dis que même si on m'y invitait, je n'irais pas, parce que je n'ai rien à dire. Je ne veux pas mettre sur la table quoi que ce soit de l'armement français.

- Anne SINCLAIR.- Parce que notre armement est stratégique et que nous ne faisons pas partie de ce comptage des armements. Nous n'avons rien à négocier, nous.

- LE PRESIDENT.- Pas encore. J'ai dit à l'ONU que nous négocierions quand les rapports de force deviendraient raisonnables. Mais je souhaite que l'on supprime les "armes nucléaires intermédiaires à longue portée", c'est-à-dire les armes nucléaires qui peuvent, chacune d'entre elles, faire quinze fois Hiroshima. Il y a plus de 220 SS 20, dans la partie européenne de l'URSS, à trois têtes chacun, dirigées vers les pays occidentaux de l'Europe, tandis qu'il y a 108 Pershing 2. Les premières, les russes, font 4500 kilomètres, les américaines en font 1800 à 2000.

- Moi, je serais donc très heureux de voir tout cela disparaître. Mais il n'en restera pas moins que d'autres armes nucléaires à plus courte portée subsisteront du côté occidental et du côté soviétique, d'ailleurs en beaucoup plus grand nombre. Alors, il faudra qu'une discussion à leur sujet soit décidée dès le point de départ, qu'on sache qu'on ne s'arrêtera pas là, qu'il y a un processus de négociations exigé et que pendant les mois ou les années qu'il faudra, pour appliquer le premier accord, on sache déjà si le deuxième accord est en vue.

- Et puis, on parlera aussi des armes chimiques. Avec les armes chimiques, on peut paralyser toute défense nucléaire.

- Anne SINCLAIR.- On parlera des armements conventionnels aussi ?

- LE PRESIDENT.- Bien entendu. Simplement, je suis de ceux qui pensent qu'il ne faut pas mélanger les choses et qu'il ne faut pas empêcher une forme de désarmement en posant toutes les questions à la fois. J'ajoute qu'il en est une dont nous n'avons pas parlé et qui s'impose à tout moment : il ne peut y avoir de désarmement convenu, comme cela, entre les diplomates, sans contrôle sur le terrain.\

Anne SINCLAIR.- Mais pourquoi est-ce qu'on discute en ce moment sur les dangers d'un

Anne SINCLAIR.- Mais pourquoi est-ce qu'on discute en ce moment sur les dangers d'un découplage qui serait plus grand entre les Etats-Unis et l'Europe alors que, vous le rappeliez, cette option zéro, c'était déjà le cas avant l'installation des SS 20 et des Pershing ? Donc, pourquoi est-ce qu'aujourd'hui on a l'impression d'être plus fragile face à l'Union soviétique ? Parce que leur potentiel s'est renforcé ?

- LE PRESIDENT.- Non, je pense que c'est une attitude tout à fait raisonnable, c'est une façon de penser qui occupe l'esprit de beaucoup de personnalités en Europe et en France. Je pense qu'ils se trompent, c'est comme cela... Vous savez, le découplage, la séparation des pays alliés de l'Alliance atlantique de l'ouest de l'Europe et des Etats-Unis d'Amérique, est dans les têtes. Ou bien le Président américain, le gouvernement et le peuple américain sont disposés à respecter toutes les données de l'Alliance atlantique, qui est une sauvegarde mutuelle, et les Européens de la même façon, ou bien ils n'y sont pas disposés. S'il y sont disposés, il faut qu'ils sachent qu'une guerre nucléaire, cela ne se coupe pas en petits morceaux. Je vous répète : la plus petite bombe tactique qui tomberait sur le sol de l'Allemagne fédérale, à Dieu ne plaise, cela ferait 4 fois Hiroshima. Vous imaginez les conséquences ! On serait déjà dans la guerre nucléaire.

- D'autre part, on dit : il ne faut pas dénucléariser l'Europe. Mais tous les systèmes centraux : anglais, français, américain, continuent de pouvoir atteindre leurs objectifs. Et puis, il reste d'autres armes nucléaires à moyenne et longue portée en Europe occidentale. Je dis simplement que les Russes en ont beaucoup plus. Alors, lorsque je les vois vouloir faire disparaître ces armes, je m'en réjouis.

- Anne SINCLAIR.- Vous parliez à l'instant de Reykjavik. Est-ce que vous n'avez pas craint qu'un Président des Etats-Unis affaibli face justement à un chef d'Etat soviétique en pleine forme soit un risque d'affaiblissement du monde occidental ?

- LE PRESIDENT.- Je vous laisse la responsabilité de vos appréciations. Ce qui est vrai, c'est que Reykjavik a été utile. Cela a permis de préciser les points sur lesquels on pouvait s'entendre. Mais cela pouvait être dangereux, parce que l'on mettait sur la table une série de négociations qui n'étaient pas préparées.\

Anne SINCLAIR.- La Nouvelle Calédonie, problème en 1985 comme en 1986, comme sans doute en 1987 et une dépendance française depuis 1853 et à 22000 kilomètres de Paris.

- (film)

- Alors, mal partie la Nouvelle-Calédonie... en tout cas ce référendum qui pose problème, alors que cela apparaît aux yeux des Français comme la procédure la plus démocratique qui soit.

- LE PRESIDENT.- Le principe du référendum n'est contesté par personne. Ce qui compte, c'est de savoir ce qu'il y a dedans et dans quelles conditions il se déroule. J'ai exprimé des réserves sur ce référendum. Je pense qu'il eut été sage d'y procéder plus tard, parce qu'il faut que les différentes ethnies qui participent à la vie communautaire en Nouvelle-Calédonie : les canaques, les descendants d'Européens ou de Français, puis ceux qui sont venus d'ailleurs, les Vietnamiens, les Polynésiens, les Wallisiens etc... se sentent en confiance entre eux, parce qu'il ne faudrait pas que le référendum cristallise une situation qui serait explosive...

- Anne SINCLAIR.- Elle l'est déjà, disons que la confiance ne règne pas.

- LE PRESIDENT.- ... cristalliserait...

- Anne SINCLAIR.- Oui.

- LE PRESIDENT.- Il faut essayer d'en sortir. Je recevrai dans quelques jours d'une part les délégués du FNLKS, c'est-à-dire M. Tjibaou et ses amis et, d'autre part, M. Lafleur, M. Ukeiwé.

- Anne SINCLAIR.- On vous a reproché d'être plus attentif au problème canaque qu'au problème caldoche.

- LE PRESIDENT.- On dit n'importe quoi. J'ai le plus grand souci de ce que vous appelez les "caldoches". Simplement, je constate, aujourd'hui, que les canaques ont perdu beaucoup de pouvoir dans les régions où ils avaient eu la chance de pouvoir assurer l'administration. Cela les intéressait. Je crois qu'une partie de leurs revendications était véritablement absorbée par leurs responsabilités nouvelles. Ils étaient contents d'avoir cela. Cela s'est réduit malheureusement. La réforme foncière également.

- Je pense qu'il faut qu'on soit les Français que nous savons être dans certaines circonstances :

quand de Gaulle a engagé la décolonisation, lorsque dans les grandes époques de l'histoire la France a su aborder ce problème, elle s'en est bien tirée. Et ceux qui l'ont quittée, l'aiment. Là, il ne s'agit pas de quitter la France ...

- Anne SINCLAIR.- Oui, parce que vous dites "décolonisation"...

- LE PRESIDENT.- Oui, mais il y a un problème.

- Anne SINCLAIR.- Comme à l'ONU...

- LE PRESIDENT.- Il ne s'agit pas d'ergoter. C'est ressenti par les canaques comme tel et il faut que la France s'habitue à agir de telle sorte que cela devienne un reproche injuste.\

Anne SINCLAIR.- Les étudiants, les cheminots, les électriciens, les enseignants, des conflits dont on a beaucoup parlé cette année ... Beaucoup aussi à cause de leur forme originale et de la - nature de leurs revendications.

- (film)

- Les problèmes sociaux de l'année. Est-ce que, finalement, quand on a 2654000 chômeurs, ne sont pas sages ceux qui considèrent que, désormais, il y a un problème du chômage dans les sociétés industrielles et que peut-être, même si c'est moralement difficile à admettre, il est peut-être économiquement raisonnable de considérer qu'il y a désormais dans les sociétés industrielles un plancher incompressible de 2500000 chômeurs ?

- LE PRESIDENT.- Non, on ne peut pas s'installer dans cet -état d'esprit. Vous avez dit "sociétés industrielles" heureusement... Et, comme la société industrielle ne traverse pas une crise mais une transformation profonde, le passage est très difficile à franchir. A tous les modes, toutes les façons de travailler dans l'industrie lourde, se substituent les formes de travail de l'électronique, de l'informatique etc... Cela provoque une différence dans notre société et dans ses façons de travailler. C'est une cause de chômage. Mais ce n'est pas définitif. Et puis, une société industrielle, ce n'est pas un objectif en soi. Il y a autre chose à faire.\

` Suite sur le chômage `

- Anne SINCLAIR.- Ce n'est peut-être pas définitif mais remarquez que tous les gouvernements, les vôtres, celui-ci, se heurtent à des problèmes qui sont de même -nature et qu'ils ont du mal à endiguer.

- LE PRESIDENT.- Vous avez tout à fait raison. Je crois que de ces expériences, on tirera la conclusion qu'on aurait tort d'accuser celui-ci ou celui-là d'être à l'origine d'une aggravation du chômage, sauf bien entendu ceux qui négligeraient le développement de l'économie, le développement de la croissance - dans des conditions raisonnables - ou qui ne penseraient pas à accumuler les moyens de résoudre les problèmes par d'autres moyens que l'industrie et, sur le - plan industriel, qui ne penseraient pas à mettre l'accent sur la formation et la capacité des hommes et des femmes à se mobiliser par la connaissance et par le savoir sur les nouveaux métiers. Je pense que ceux qui gouvernent doivent avoir cette pensée-là comme une pensée majeure. Mais moi je ne veux accuser personne. J'ai quelquefois souffert d'être accusé en sens contraire.

- Anne SINCLAIR.- Justement, est-ce que, pour prolonger cela, vous ne trouvez pas que le chômage devrait être exclu de tout argument électoral ? A la limite, est-ce que vous ne regrettez pas quand vous avez fait des campagnes présidentielles, d'en avoir fait l'élément majeur de votre campagne alors que vous n'avez pas pu l'endiguer vous non plus, loin de là ?

- LE PRESIDENT.- Non, non, Anne Sinclair. C'est vrai qu'au cours d'une émission, j'ai dit, comme un reproche, à M. Giscard d'Estaing : si vous continuez votre politique en 1985, il y aura deux millions et demi de chômeurs, comme l'ont prévu les commissions du Plan...

- Anne SINCLAIR.- Et il y en a eu 2 millions et demi en 1986.

- LE PRESIDENT.- Ne chipotons pas. Il n'y en avait pas 2500000. Mais mon raisonnement avait quelque chose qui semblait dire que si nous faisons une autre politique, nous aurions beaucoup moins de chômeurs. Cela ne s'est pas produit. Donc j'ai eu tort de dire cela. Mais c'est la seule fois. Aussi bien dans les Congrès du Parti socialiste, auxquels je participais à l'époque, que dans mes déclarations publiques, j'ai dit que ce serait difficile et que c'était un mauvais terrain de combat. Bien entendu, je répète : il faut faire une bonne politique et toute politique ne vaut pas

l'autre. Mais enfin, ce n'est pas un sujet sur lequel on peut engager des batailles personnelles systématiques.

- Ce qui est vrai, c'est qu'il faut penser notre société autrement quant à la durée du travail, quant aux façons de travailler, quant à la formation des jeunes, quant à la retraite, quant aussi, dans l'aspect économique, aux modes de croissance. Nous n'avons pas le temps à l'heure actuelle de développer ce thème suffisamment....\

Anne SINCLAIR.- Un mot cependant, puisque vous avez parlé de la retraite. La retraite à 60 ans, on dit que c'est un des facteurs du trou de la Sécurité sociale, ce qui est logique puisqu'on a diminué les cotisants et augmenté les prestations...

- LE PRESIDENT.- Pas du tout ! vous simplifiez à outrance ! La retraite à 60 ans a été compensée. En 1984, on a décidé l'augmentation d'un point de la cotisation vieillesse, qui a apporté 10 milliards. Et la retraite à 60 ans est facultative, on a le droit de ne pas la prendre. Mais quand on a travaillé 37 ans et demi dans des métiers manuels épuisants, on est content de pouvoir vivre quelques années - si on les vit - avec les moyens de voir ses enfants, de regarder la nature autour de soi, de se reposer un peu... Songez qu'à travers le temps, l'âge de la retraite a toujours été moindre que la durée de la vie des travailleurs manuels ! C'est facultatif. Vous voulez prendre votre retraite ? Vous la prenez. Cela dit, je dois dire qu'il y a eu une tendance du côté patronal à faire de cet aspect facultatif de la retraite, à l'initiative du futur retraité, comme une sorte d'obligation, ou de pression pour dire : "Bon, eh bien maintenant, il faut dégager ! Allez-vous en à 60 ans, puisque vous le pouvez " D'autre part, cela a été financé.

- C'est une liberté et je ne pense pas du tout que le gouvernement actuel supprimera la retraite à 60 ans. Je pense qu'il y a eu polémique là-dessus, mais qu'entre gens honnêtes on doit pouvoir s'entendre.

- Anne SINCLAIR.- Est-ce que justement le déficit de la Sécurité sociale n'invite pas à la réflexion, là aussi, sur la protection sociale ?

- LE PRESIDENT.- Si, mais il faut parler de choses claires. La Sécurité sociale était excédentaire en 1983, était excédentaire en 1984, était excédentaire en 1985, elle est devenue déficitaire en 1986... Je ne vais pas dire que c'est la faute du gouvernement, je ne me permettrai d'ailleurs pas de le dire, mais c'est la réalité des chiffres. Alors, à ce moment-là, est-ce que nous ne devrions pas, tous ensemble, veiller davantage à maîtriser les dépenses - je pense en particulier aux dépenses hospitalières - et veiller à ce que ce ne soit pas les petites gens qui payent l'effort ? Nous sommes tous d'accord pour sauver la Sécurité sociale, mais il faut que la Sécurité sociale soit sauvée dans le respect du droit et, disons, de la normale égalité des citoyens, c'est-à-dire que les plus pauvres et les moins aidés doivent être en mesure de se tirer d'affaire... \

Anne SINCLAIR.- L'Eglise a condamné les méthodes de fécondation artificielle. Je voudrais vous poser une question presque personnelle : si quelqu'un de votre entourage, si un couple que vous connaissez se heurtait à ce problème de la stérilité, est-ce que vous lui conseilleriez de recourir à ces méthodes, malgré les condamnations morales de l'Eglise aujourd'hui ?

- LE PRESIDENT.- Moi, oui. Je ne me permets pas de juger l'Eglise. Je connais le Pape actuel et je ne vais pas entrer dans ce qui touche à la définition de la morale par cette Institution. Mais j'avais appris moi-même, lorsque j'étais élève pour préparer mon baccalauréat dans une institution religieuse, à Angoulême, en Charente, la différence entre le précepte et le conseil.

- L'Eglise disait aux femmes et aux hommes : "Eh bien, voilà, je vous conseille, si vous voulez être tout à fait en harmonie avec votre religion et la morale de cette religion, ses exigences, l'enseignement du Christ, je vous conseille de vous refuser à vous-mêmes, sur le -plan de l'amour en particulier, telle ou telle attitude. Et puis, de temps à autre : je vous ordonne, je vous commande, si vous voulez rester à l'intérieur de notre foi..."

- Eh bien, je pense qu'il faudrait employer davantage le conseil et un peu moins le précepte.\

Anne SINCLAIR.- Bien. Alors, la vie, la mort... Il n'y a pas une semaine sans qu'on parle du SIDA à la Une des journaux. C'est la nouvelle peur des années 80 et, au fond, un dirigeant d'un pays est totalement impuissant face à cette peur de ses concitoyens.

- LE PRESIDENT.- L'ensemble des problèmes dont nous venons de parler est traité à l'heure

actuelle par un Comité que j'ai créé, avec le gouvernement précédent, qui s'appelle le Comité national d'éthique, que préside le professeur Jean Bernard. Je dis cela pour dire qu'il existe quand même un endroit où on discute de ces choses et qui peut définir des critères auxquels on se rapporte.

- Sur le SIDA...

- Anne SINCLAIR.- Mais quand vous voyez, vous, une peur des citoyens... ?

- LE PRESIDENT.- Sur le SIDA, je pense que l'action menée pour informer, l'action menée pour prévenir, la prévention par des moyens mécaniques, souvent, mais aussi par l'information, la meilleure, c'est quand même une très bonne chose, c'est même une nécessité.

- Je pense quand même qu'il faut résister aux peurs collectives, aux rumeurs. Les grandes rumeurs, de l'an 1000, vous savez, elles avaient aussi pour fondement les immenses épidémies qui, en l'espace de quelques années, pouvaient tuer des millions de gens.

- On n'en est pas là ! La médecine a fait de grands progrès. Vous avez le professeur Montagnier, à l'Institut Pasteur, il y a des méthodes américaines. Et Mme Barzach a eu d'excellentes initiatives pour alerter l'opinion sans lui faire peur, et surtout pour alerter toute la communauté scientifique. J'approuve tout à fait cela, étant entendu qu'il faut surtout se garder, à l'égard du SIDA, d'avoir ce comportement qu'on a eu très longtemps à l'égard des cancéreux, comme on l'avait autrefois à l'égard des pulmonaires, comme on l'avait au Moyen-Âge à l'égard...

- Anne SINCLAIR.- ... des lépreux.

- LE PRESIDENT.- ... de la lèpre. Ce ne sont pas des gens qu'il faut mettre au ban de la société. Or, cette peur-là, elle y conduit, et je demande qu'on considère les gens menacés par le SIDA avec la fraternité nécessaire. Ce peut-être celui-ci, celui-là, un membre de notre famille, un ami très cher... il faut une immense pitié, et surtout une grande solidarité.

- Alors, la prévention, les soins... je dois dire qu'on a relevé les manches, on s'y attaque, et on gagneera.\

Anne SINCLAIR.- Je remarque que dans cette émission vous aurez quand même dit : bravo Pasqua ! bravo Pandraud ! presque bravo Séguin ! et bravo Mme Barzach !

- LE PRESIDENT.- Non, non, non, ce n'est pas cela ! Sur plusieurs points très importants, je crois avoir contesté, c'est-à-dire rappelé ici les réserves que j'ai exprimées...

- Anne SINCLAIR.- Oui, et j'ai noté vos approbations...

- LE PRESIDENT.- ... Mais je ne veux pas être injuste. Sur le SIDA, j'approuve Mme Barzach. Je ne l'ai pas approuvée lors...

- Anne SINCLAIR.- Lors de la réforme hospitalière.

- LE PRESIDENT.- ... de l'installation des services privés dans les hôpitaux publics. Monsieur Séguin, j'attends de voir ce qu'il va faire de la Sécurité sociale, mais je n'accepte pas la mise en accusation de la Sécurité sociale. Il ne faut pas toucher à la Sécurité sociale ! On peut adapter, mais il ne faut pas faire ce que je crois que l'on veut faire. La réflexion va aider.

- De qui m'avez-vous parlé encore ?... M. Pasqua ? Quand on arrête les quatre femmes et hommes d'Action directe, j'envoie un coup de fil au ministre de l'intérieur, et je lui dis : "Vous félicitez les policiers". On ne peut pas féliciter les policiers et accuser le ministre de l'intérieur, ce ne serait pas juste !

- M. Pasqua sait très bien ce que je pense d'un certain nombre de ses actions... Tout cela ne doit pas nous tromper. On ne trompera pas l'opinion.

- Le gouvernement a sa responsabilité, ce n'est pas la mienne, et je suis souvent en désaccord avec ce qu'il fait, mais mon rôle n'est pas de le dénoncer du matin jusqu'au soir, c'est de permettre aux institutions de fonctionner.\

Anne SINCLAIR.- Dernier sujet de cette émission, et non pas le moindre... Vous êtes sur TF1, TF1 qui vit ses derniers jours de service public, et nous allons bientôt être privatisés. Cette année, on a vu un nouveau paysage audiovisuel se mettre en place : remplacement de la Haute Autorité, attribution de la 5, fin de TV6 avant la création de M6 ... Les images étaient fortes. Si vous avez regardé TV6 le 28 février à minuit, voici ce que vous avez vu.

- (film)

- La 6. ie ne pense pas que ce soit votre chaîne favorite...

... et, je ne pense pas que ce soit votre domaine personnel...

- PRESIDENT.- J'aimais beaucoup la 6.

- Anne SINCLAIR.- Ah ! Vous regardiez la 6 ?

- LE PRESIDENT.- Oui, je la regardais, je l'aimais beaucoup parce que je trouvais que c'était la chaîne musicale...

- Anne SINCLAIR.- Et vous regardiez la chaîne musicale ? Vous regardiez les clips ?

- LE PRESIDENT.- Oui. Moi, je trouve que c'est formidable, les clips, d'une façon générale. C'est vraiment un art nouveau, admirablement traité. On fait court, et faire court comme cela, cela a quand même une valeur esthétique. Donc, j'ai regretté que l'on casse cette chaîne musicale, parce qu'il valait mieux garder celle qu'on avait plutôt...

- Anne SINCLAIR.- On va en créer une.

- LE PRESIDENT.- Bon, très bien, mais on la tenait, c'était bien... J'ai vraiment déploré cette décision, je n'y peux rien.

Anne SINCLAIR.- Alors, la 5, pour passer rapidement en revue... Robert Hersant, ce n'est pas vous, mais Berlusconi, c'était vous...

- LE PRESIDENT.- Ah non ! Non ! Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Berlusconi, c'était moi ? En plus, je ne dis pas : Hersant, c'est les autres... je ne dis rien.

- Anne SINCLAIR.- La nouvelle attribution de la 5, vous y étiez pour quelque chose.

- LE PRESIDENT.- Non. Ni je ne renierai ni je n'approuverai M. Berlusconi. Il m'avait été présenté en effet par le Premier ministre italien, je l'ai vu vingt minutes dans ma vie, et puis c'est tout. C'est un homme remarquable comme professionnel de la télévision.

- Anne SINCLAIR.- C'est vrai que j'ai fait un raccourci sommaire...

- LE PRESIDENT.- Excessif... Je ne veux pas que mes propos soient interprétés comme désagréables à M. Berlusconi.

- / Anne SINCLAIR.- C'était sous le gouvernement socialiste que la 5 a été attribuée à M. Berlusconi.

- LE PRESIDENT.- C'est moi qui ai décidé qu'il y ait, non pas la privatisation - je suis plutôt hostile aux privatisations, en particulier dans le domaine de l'audiovisuel - mais qui ai décidé, parce que c'était un monopole public avant, qu'il devait y avoir des radios et des télévisions privées & c'est moi qui l'ai décidé. Ce n'est pas moi qui vais maintenant plaider contre...

- Anne SINCLAIR.- Tardivement, mais on ne va pas faire...

- LE PRESIDENT.- Non, ne dites pas cela. C'est une histoire & depuis le début de la télévision et de la radio, depuis la deuxième guerre mondiale, cela a toujours été tenu comme un monopole...

- Anne SINCLAIR.- Je dis tardivement, dans la première législature de la gauche...

- LE PRESIDENT.- Quand je vois ce qui se passe aujourd'hui, je pense que c'était en effet un peu tardif mais c'est une autre affaire. Il fallait aussi que je le fasse admettre par mes propres collaborateurs, mes propres ministres dans lesquels j'ai beaucoup de confiance mais qui, souvent, pensaient autrement. Enfin, je l'ai fait. Les radios se sont multipliées. Il y en a plus d'un millier. J'ai autorisé la publicité sur les radios privées. J'ai autorisé les télévisions privées. Il y a eu Canal Plus, et puis il y a eu la 5, puis la 6... La 7 était prévue, les satellites et tout ce qu'on voudra...

` Suite sur les télévisions privées `

- Je regrette, pour ma part, - puisque je suis là pour m'exprimer très franchement et ne pas prendre des précautions inutiles - je pense personnellement qu'il ne fallait pas aller jusqu'à privatiser ce qui était public & notamment la première chaîne qui était un magnifique témoignage de la continuité publique dans ce domaine : d'autant plus que les journalistes, les fonctionnaires, du moins les administrateurs et les journalistes, se sentaient libres, vraiment. Je crois pouvoir le dire... vous le diriez mieux que moi.

- Anne SINCLAIR.- C'est vrai que le rapport entre le pouvoir et la télévision n'a jamais été un rapport très sain...

- LE PRESIDENT.- Non, toujours très difficile...

- Anne SINCLAIR.- Il est vrai que, sous tous les gouvernements, le pouvoir politique a toujours eu tendance à vouloir contrôler la télévision...

- LE PRESIDENT.- J'ai cru que vous alliez dire : c'est vrai que vous l'avez libérée... mais vous ne l'avez pas dit...

- Anne SINCLAIR.- Non, je ne l'ai pas dit...

- LE PRESIDENT.- Depuis la création de la Haute Autorité, qu'est-ce qu'on a pu respirer dans les radios et les télévisions !... Ce n'est déjà pas mal... On ne corrige pas les moeurs d'un seul coup.

- Anne SINCLAIR.- Il est vrai aussi qu'un certain nombre de journalistes ont été, sous tous les régimes, victimes de leurs opinions politiques avant d'être récompensés pour leur compétence.

- LE PRESIDENT.- J'ai cru que vous alliez dire : dans le septennat précédent, on a liquidé quelques centaines de journalistes, et, sous le vôtre, je crois qu'il y en a eu 24 ou 25 qui ont été victimes du même phénomène, aussi regrettable...

- Anne SINCLAIR.- Il n'y en a eu que 10 aujourd'hui, c'est un réel progrès...

- LE PRESIDENT.- Attendez la suite ! Ce que je crois, c'est que tous les gouvernements démocratiques doivent rechercher la liberté effective des journalistes, qui est la forme la plus évidente de la liberté de la presse. Est-ce qu'à TF1 vous étiez libre ? L'êtes-vous encore ?

- Anne SINCLAIR.- C'est vrai, je vous avoue que ce soir, je me sens parfaitement libre...

- LE PRESIDENT.- On ne reçoit jamais de compliments !... Il y a toujours des bavures de ce genre-là. Parfois, des personnes qui se recommandent de moi - qui se recommandaient davantage de moi avant le 16 mars - vont ici et là en disant : "il faudrait..." Bon... J'ai dit aux directeurs de chaînes, ceux que je connaissais - il y en a que je n'ai même pas connus, c'est vous dire à quel point j'ai exercé une influence sur eux - je leur ai dit : "tout ce qu'on vous dit de ma part, n'écoutez rien & vous êtes libres "\

Anne SINCLAIR.- Vous parliez de la Haute Autorité à l'instant. La CNCL, vous avez dit l'autre jour : j'en pense des tas de choses. Vous en pensez quoi, par exemple ?

- LE PRESIDENT.- Ecoutez... le pluralisme de l'information, à la télévision, à la radio aussi, c'est une garantie fondamentale de la liberté. S'il n'y a pas de pluralisme, il y a moins de liberté et, à la limite, il n'y en aurait plus du tout. Ce que je constate - et là, je vais me dégager de tout jugement de valeur - c'est qu'à l'issue des travaux de cette Commission, ce n'est pas le pluralisme, c'est l'uniformité ! Donc, je commence à me demander ce que la liberté pourrait devenir.

- Anne SINCLAIR.- Cela va vous conduire à prendre une position autre qu'une position publique ou pas ?

- LE PRESIDENT.- Si je savais que dans la pratique des choses, le principe de liberté de l'information, qui est un principe constitutionnel, était bafoué, oui, j'interviendrais.

- Anne SINCLAIR.- Cela fait partie du rôle que vous définissiez tout à l'heure...

- LE PRESIDENT.- Absolument.\

Anne SINCLAIR.- Au terme de cette émission, monsieur le Président, nous n'avons pas du tout parlé de votre candidature éventuelle. J'imagine que vous ne m'auriez pas répondu. Vous ne m'auriez pas répondu ?

- LE PRESIDENT.- J'étais presque étonné de votre discrétion !

- Anne SINCLAIR.- Venons-y. Hier, à Chambord, vous avez lâché une petite phrase qui a entraîné plein de commentaires sur l'arbre qui cache la forêt...

- LE PRESIDENT.- On se promenait dans les bois...

- Anne SINCLAIR.- Etait-ce si innocent que cela ? Vous avez dit : ! "l'année prochaine, j'aurai beaucoup plus de temps pour me promener". Pourquoi ?

- LE PRESIDENT.- Normalement oui. Mon mandat s'achève le 10 mai 1988. C'est justement en plein printemps...

- Anne SINCLAIR.- Tout le monde en a conclu que si vous disiez cela...

- LE PRESIDENT.- Vous me demandez si je veux "repiquer" ?

- Anne SINCLAIR.- Exactement.

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas mon intention. Je suis un responsable politique et je verrai ce qu'il y a de bon et d'utile à faire pour défendre l'idée que je me fais de la République & mais ce n'est pas du tout mon intention. Il existe assez de candidats de valeur, représentant vraiment les

différentes tractions de l'opinion publique, et j'ajoute quelque chose de capital, Anne Sinclair : aucun Français ne doit sentir dans le Président de la République, au-delà de ses convictions - mes convictions sont socialistes - un ennemi politique. Je suis garant des libertés de tous, mais aussi de ceux qui me combattent. Et les autres, ils sont candidats, ce n'est pas la même chose...
- Anne SINCLAIR.- Justement, la seule question qu'on peut vous poser : quand direz-vous votre décision ? parce qu'après tout, il faut justement peut-être qu'un candidat se prépare ?...

- LE PRESIDENT.- Mais comment ?

- Anne SINCLAIR.- ... pour assurer la relève...

- LE PRESIDENT.- Ils se préparent tous. Moi je ne me prépare pas ! ... Pas du tout...

- Anne SINCLAIR.- Donc, vous le direz le plus tard possible ?

- LE PRESIDENT.- ... parce que je n'ai pas l'intention de me présenter... J'agirai, je l'ai toujours dit...

- Anne SINCLAIR.- Vous avez dit : j'aviserai.

- LE PRESIDENT.- Voilà, c'est encore plus simple.\

Anne SINCLAIR.- Quand vous pensez à Valéry Giscard d'Estaing, vous pensez qu'il a eu tort de se représenter ou vous pensez qu'il a eu tort d'être candidat trop tôt ?

- LE PRESIDENT.- Trop tôt ?

- Anne SINCLAIR.- Dans la fin de son septennat... et tort d'être en campagne trop tôt ?

- LE PRESIDENT.- Je pense que le fait de redemander un deuxième mandat dans les circonstances politiques et dans l'état de l'opinion en 1981, car jusqu'alors il avait une très forte position, je pense que cela a été une erreur d'appréciation de sa part £ ma critique ne va pas plus loin.

- Anne SINCLAIR.- Monsieur le Président, l'émission se termine.

- LE PRESIDENT.- Peut-être s'est-il heurté à une réalité politique qu'il n'avait pas pressentie. Et puis, il avait un candidat en face de lui, aussi.\

Anne SINCLAIR.- Monsieur le Président, l'émission se termine. Vous avez parlé à tous les français. Vous pensez à ceux qui ne vous entendent pas, et notamment aux otages, j' imagine. Est-ce que les négociations ont une chance d'aboutir ?

- LE PRESIDENT.- Nous en avons parlé tout à l'heure. J'ai rappelé, à propos d'Anis Naccache, que je restais disponible pour tout arrangement de ce genre bien qu'on ne m'ait jamais répondu. Sur le -plan des grâces, je ne voyais pas pourquoi j'irais plus loin car je ne voulais pas faire d'échanges de personnes jugées criminelles par notre justice, dans des conditions parfaitement régulières, avec des Français qu'on arrête d'une façon odieuse, qu'on détient depuis quelquefois des années. J'ai dit cela, mais je pense que le gouvernement a raison de mener une action qui tend, chaque fois que cela est possible, à apaiser les passions, et qui discute avec les Etats responsables qui peuvent exercer une influence sur ceux qui obtiennent des otages. Je pense que de ce point de vue, sans faire de concessions inutiles, sans traiter avec les ravisseurs, sans leur donner la moindre justification de leurs actes, notre démarche discrète, constante, la volonté qui nous étreint tous - nous sommes très unis là-dessus - de libérer les otages, doit prévaloir sur tous les autres aspects de ces choses.

- Anne SINCLAIR.- Merci, monsieur le Président de ce "un an, et nettement plus d'une heure", pardon à tous les téléspectateurs de ce retard. L'émission était exceptionnelle...

- LE PRESIDENT.- Cela fera plus d'un an aussi !

- Anne SINCLAIR.- En effet. Dimanche prochain, vous retrouverez Sept sur Sept et je recevrai Michel Noir, ministre du commerce extérieur. Merci à tous et bonsoir.\